Les missions

Consignes

- 4 sous-groupes,
- chaque sous-groupes a son espace sur le Tableau blanc numérique avec une mise en situation
- objectif : mettre des actions définies sur une frise de temps et remplir un tableau de synthèse,
- 40' de travail
- 10' un membre d'un autre groupe va vous présenter là où ils en sont et vous pourrez leur apporter des conseils, compléments
- 10' encore un membre d'un autre groupe va vous présenter là où ils en sont et vous pourrez leur apporter des conseils, compléments
- 20' pour finaliser enrichis des remarques des autres participants
- 10' présentation des travaux en plénière

GROUPE 1 : travail sur les sujets de la commission

Mise en contexte : 6 à 8 projets et propositions de lois sont examinées dans le trimestre par la commission où siège notre députée. L'Assemblée locale délibérative souhaite suivre et délibérer autour de ces textes. Mais de nombreuses questions se posent ? peut-on travailler sur tous ou un seul de ces textes ? comment amener de l'information et de la formation autour de ces sujets ? peut-on auditionner des avis contradictoires sur ces sujets ? donne-t-on une délibération globale sur le ou les textes (état des controverses, intention, proposition d'évolution) ou va-ton jusqu'au travail technique d'écriture d'amendements ? quelles sont les étapes à poser dans le trimestre ?...

Tableau récapitulatif

Quoi ? *Qu'est-ce l'assemblée citoyenne, fait et produit...*	choix de la commission pourra changer chaque année le petit panel : crée le calendrier des 2 mois à venir, sur quelles lois ils veulent se concentrer, etc peut solliciter des auditions : avis de la recherche dans la circo (expert-es, bénéficiaires, ...) + peut faire des propositions d'amélioration de la loi production : débats et synthèses ? amendements ? espace de réflexion ?
Qui ? *Combien de citoyens et citoyennes, modalités de recrutement, rémunérés ou pas...*	• groupe pérenne, qui se renouvelle régulièrement (tous les 2 mois par expl), composé de citoyen-nes qui consacrent bcp de temps (pas moins de 15 personnes) : statut leur est accordé, grâce à un contrat, une indemnité (le lundi par exemple, comme députée sera de mardi à jeudi à AN) // jury d'assise (806 par jour par expl) • un plus grand groupe de citoyen-nes, qui se réunissent moins régulièrement, une fois par trimestre par expl
Avec qui ? *Rôle de la députée, des assistant·es parlementaires, besoin de facilitation...*	tous les lundis soirs, tous les AP doivent repartir avec des propositions ? parties prenantes de la discussion ?
Comment ? *Régularité des rencontres, utilisation d'outils numériques ou autres...*	petit panel : physique, 1 fois par semaine
Où ? *Dans quel(s) lieu(x)*	• grand groupe : pas d'hémicycle, ambiance agora • petit groupe : permanence ?
Limites *principales limites et risques de l'exercice que l'on voit*	Votre texte Ici
Bénéfices *principaux bénéfices que l'on identifie*	

GROUPE 2 : consultation sur les textes mis à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale

Mise en contexte : une vingtaine de projets et propositions de lois sont mis à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale dans les deux mois qui viennent. Notre députée souhaiterait prendre le pouls sur sa circonscription de l'avis des habitantes et habitants. Comment l'Assemblée locale délibérative peut-elle l'y aider ? comment l'Assemblée peut organiser une consultation continue auprès de près de 100 000 habitantes et habitants ? quels mécanismes peuvent permettre d'enclencher une délibération plus approfondie d'un de ces textes ?

Tableau récapitulatif

Quoi ? *Qu'est-ce l'assemblée citoyenne, fait et produit...*	• consultation pour sélection de 2-3 textes plébiscités • rendu d'avis pas un groupe de l'assemblée locale
Qui ? *Combien de citoyens et citoyennes, modalités de recrutement, rémunérés ou pas...*	• 1er groupe : étape1/2 : construction de la consultation et travail de rendre accessible les textes • 2ème : étape 4 : rendre avis (1 groupe pas sujet)
Avec qui ? *Rôle de la députée, des assistant·es parlementaires, besoin de facilitation...*	• aide des assistants pour la compréhension dans les 1ères étapes • restitution à la députée et son équipe à la fin
Comment ? *Régularité des rencontres, utilisation d'outils numériques ou autres...*	• consultation numérique avec incitation papier • communication physique et réseau social • régularité : 2 groupes disjoints et ponctuels
Où ? *Dans quel(s) lieu(x)*	• lieu (idéalement fournit par l'AN ou mairie etc) pour le groupe de construction de la consultation • idem pour celui de travail sur l'avis
Limites *principales limites et risques de l'exercice que l'on voit*	• le temps imparti (beaucoup de travail) • nbre de personne ayant fait un retour à la consultation • travail de pédagogie sur l'aspect déceptif par rapport aux autres mandats
Bénéfices *principaux bénéfices que l'on identifie*	propositions • montée en compétence sur certains sujet des habitant.e.s • travail de fond fournit à la députée (à travers l'avis) sur un sujet sur laquelle l'équipe de la députée ne travaille pas spécialement

GROUPE 3 : communication avec la circonscription et éveil des citoyennes et citoyens

Mise en contexte : l'Assemblée locale délibérative a pour mission de communiquer auprès des habitantes et habitants de la circonscription, de recruter de nouveaux membres, de sensibiliser au travail de fabrique de la loi. Comment allons-nous remplir cette mission dans l'année qui arrive ?

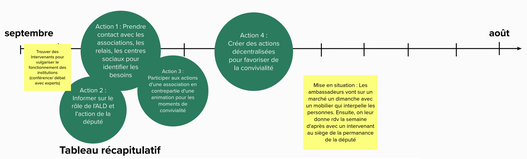

Tableau récapitulatif

Quoi ? *Qu'est-ce l'assemblée citoyenne, fait et produit...*	• Favoriser la convivialité • Collecter des besoins auprès des habitants et les transmettre à la député • Les membres de l'ALD doivent participer à des actions dans la circo (bénévolat), ce qui est un moyen de transmettre les actions du député et le rôle de l'ALD Les "ambassadeurs" / "ambassadrices" / pers. qui vont sur le marché : membres de l'ALD et des ceux envoyées de leur association
Qui ? *Combien de citoyens et citoyennes, modalités de recrutement, rémunérés ou pas...*	• Les personnes des circo proches doivent pouvoir donner leur av sur les travaux de l'Assemblée locale délibérative • Les enfants et adolescents (formats ludiques pour donner envie) • Étrangers (via l'implication des associations en particulier celles qui font de l'apprentissage des langues • Personnes handicapées Tirage au sort des habitants : les premiers mois indemnisés puis simple volontariat Le nombre de membres dépend du budget alloué
Avec qui ? *Rôle de la députée, des assistant·es parlementaires, besoin de facilitation...*	• L'équipe de la député, la députée • Les personnes faisant partie de l'assemblée locale pour témoigner de leur expérience, récolter les besoins et les envies, Echange entre les différentes ALD d'autres circo
Comment ? *Régularité des rencontres, utilisation d'outils numériques ou autres...*	• Assemblée locale doit pouvoir compter sur les outils numériques (réseaux sociaux, sites internets, newsletter etc) • Aller/ne les personnes avec de la convivialité en passant par les associations et les commerçants locaux (repas, ex : Marseille, élection municipale) • Aller à la rencontre des habi une fois par mois avec des vêtements identifiables • L'Assemblée locale délibérative doit pouvoir se réunir dans des lieux différents (parc, quais de Seine, espaces verts, ...) • Accompagner les jeunes dans le cadre de leurs études pour les inciter à participer à l'ALD en faisant à côté de la vulgarisation sur le fonctionnement des institutions
Où ? *Dans quel(s) lieu(x)*	Pour mobiliser les personnes éloignés, il faut : • À la sortie des métros, les marchés, dans les places publiques (rdv ponctuels) • Chariot mobile • Dans les espaces où les gens vivent, pas forcément dans les permanences, • Mur d'expression en interpellant directement les gens sur des questions à l'Assemblée (cordes à linge)
Limites *principales limites et risques de l'exercice que l'on voit*	• Dépolitisation de certains espaces limites financières, coût de la démarche qui implique une hiérarchisation Paroles non-appropriées, parasitage de l'espace de délibération, essoufflement
Bénéfices *principaux bénéfices que l'on identifie*	• Faire de l'acculturation • De l'éveil

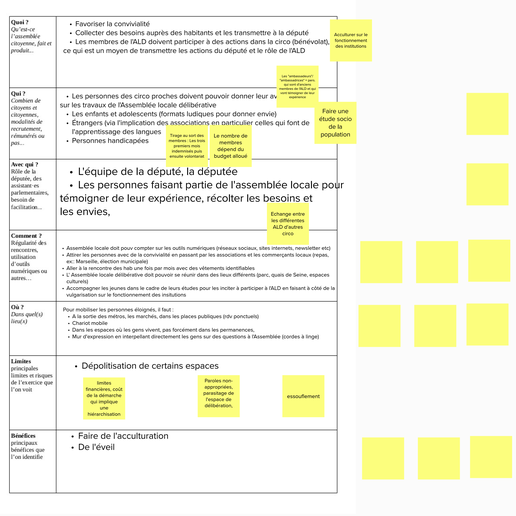

GROUPE 4 : mission de contrôle

Mise en contexte : l'Assemblée locale délibérative a pour mission de contrôler le travail de la députée mais aussi son propre fonctionnement en tant qu'assemblée. Comment allons-nous remplir cette mission dans l'année qui arrive ? quel lien avec le ou la déontologue de l'Assemblée nationale ? quels liens avec des expertes et experts de démocratie participative ? quelle transparence ?

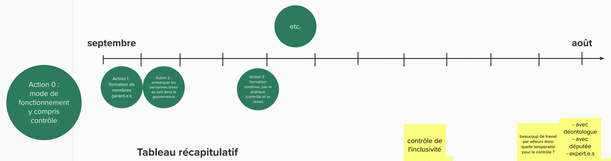

Tableau récapitulatif
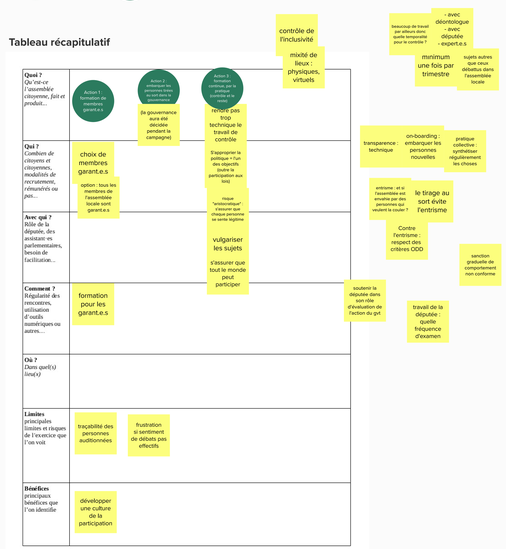
Quoi ? *Qu'est-ce l'assemblée citoyenne, fait et produit...*	Action 1 : formation des membres garant.e.s Action 2 : rencontrer les personnes au sort dans la circonscription (la gouvernance aura été décidée pendant la campagne) Action 3 : formation continue, par la pratique et ponctuelle (x fois / mois) risque de pas trop technique le travail de contrôle S'approprier la politique + l'un des objectifs (outre la participation aux élus) risque "entrisme" : s'assurer que chaque personne se sente légitime vulgariser les sujets s'assurer que tout le monde peut participer
Qui ? *Combien de citoyens et citoyennes, modalités de recrutement, rémunérés ou pas...*	choix de membres garant.e.s option : tous les membres de l'assemblée locale sont garant.e.s
Avec qui ? *Rôle de la députée, des assistant·es parlementaires, besoin de facilitation...*	
Comment ? *Régularité des rencontres, utilisation d'outils numériques ou autres...*	formation pour les garant.e.s
Où ? *Dans quel(s) lieu(x)*	
Limites *principales limites et risques de l'exercice que l'on voit*	traçabilité des personnes auditionnées frustration si sentiment de débats pas effectifs
Bénéfices *principaux bénéfices que l'on identifie*	développer une culture de la participation